



Copropriété , probleme gouttières

Par **yoyoan333**, le **03/03/2014 à 22:02**

bonjour , je viens pour la première fois sur se forum en espérant y trouver des réponses , voir les clé de mon problème de gouttières .
je réside depuis 2 ans dans une copropriété faite de maison de ville collée les une aux autre .
ma maison étant plus haute que celle de mes voisins , la descente de gouttière de ma toiture vient ce jetée dans leur propre gouttière (il y a 2 maisons pour celle ci)
leur gouttière est vieillotte comme leurs toitures , ils me demande donc de payé une parti (600 e) de la remise en état de leur gouttière , je ne vois pas en quoi je devrais participé a ces frais sachant qu'il ne s'agit pas de ma gouttière .

avait vous des remarques ou des conseils je vous remercie d'avance.

Par **pieton78**, le **09/03/2014 à 18:10**

Le R-C est surement muet sur le sujet et la copro est ancienne (plus de 10 ans) Le mieux que vous ayez à faire est d'envoyer vos eaux de pluie sans les déverser chez le voisin.